

Compte rendu du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021 à 18h ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LYAUTEY - RIEDISHEIM

Membres présents :

Enseignants :

Mme Dominique REICH, Directrice de l'école Lyautey

Mesdames Pauline CORETTE, Hélène CHEZEAU, Christine DEL-DO, Véronique D'ERRICO, Stéphanie JACHIMIAC, Alexandra JUNG, Véronique LIEBENGUTH, Séverine LUYDLIN, Christelle PERRIOT, Laura PFEIL, Marie-Claude RIETSCH et Nesrine TINSA

Messieurs Bastien HIGELIN, Yann-Noël STUDER, Marc WELLER, Étienne ZERLING

Excusées : Sophie BRUNE et Céline KAYSER

Représentants de parents d'élèves :

Pour l'APEPA : Mesdames Élodie BECHARD, Blandine BOUMJAHD, Camille CORDIER, Karine FICHTER, Marie PANZONI, Jessica ROUVIERE, Sandrine SALMACIS, Carole DUPONT STONESTREET, Sophie WEIGEL

Pour l'APERÉ : Mesdames Serpil ARIKAN, Feyrouz BOULAKAA, Fanny MARTEL, Marylin VETTER, Elvira VOJINOVIC

Représentant le périscolaire :

M Alain VERNHES, directeur du périscolaire

Représentant la Mairie :

M Gérard GREILSAMMER, adjoint chargé des affaires scolaires

Inspection :

Excusée : Madame BURGET, Inspectrice de l'Éducation Nationale de Riedisheim

1) Présentation du Conseil d'école

Accueil des nouveaux membres :

Un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se connaître.

2) Désignation des secrétaires de séance

Mme Carole DUPONT STONESTREET sera secrétaire pour les représentants de parents d'élève.

Mme Marie-Claude RIETSCH sera secrétaire pour les enseignants.

3) Approbation du compte rendu du 22 juin 2021

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

4) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

*Chiffres : 508 inscrits/ 222 votants/ 23 bulletins blancs ou nuls/ 199 suffrages exprimés
= 43,70 % de participation*

= 8 sièges remportés par l'APEPA (117 votes) et 6 par l'APERÉ (82 votes)

Les sièges de suppléants ont été attribués aux représentants APEPA restants.

Ont été élus :

Titulaires			Suppléants		
APEPA	BECHARD	Élodie	APEPA	HIGY	Linda
APEPA	FICHTER	Karine	APEPA	BERA	François

APEPA	CORDIER	Camille	APEPA	BERA	Virginie
APEPA	BOUMJAHD	Blandine	APEPA	NOACCO BELOUAL	Laetitia
APEPA	PANZONI	Marie	APEPA	WEIGEL	Sophie
APEPA	STONESTREET	Carole	APEPA	CORDIER	Claude
APEPA	MEYER	Alexandre	APEPA	LHOTELLIER	Bénédicte
APEPA	ROUVIERE	Jessica	APEPA	SALMACIS	Sandrine
APERE	VETTER	Marylin	APEPA	BENOIT	Anja
APERE	ARIKAN	Serpil	APEPA	SCHMITT	Émilie
APERE	VOJINOVIC	Elvira	APEPA	TRAORE	Sira
APERE	MARTEL	Fanny			
APERE	BECKER	Caroline			
APERE	BOULAKAAB	Feyrouz			

En 2020, la participation était de 47,5%. En 2019, elle était de 44,40%.

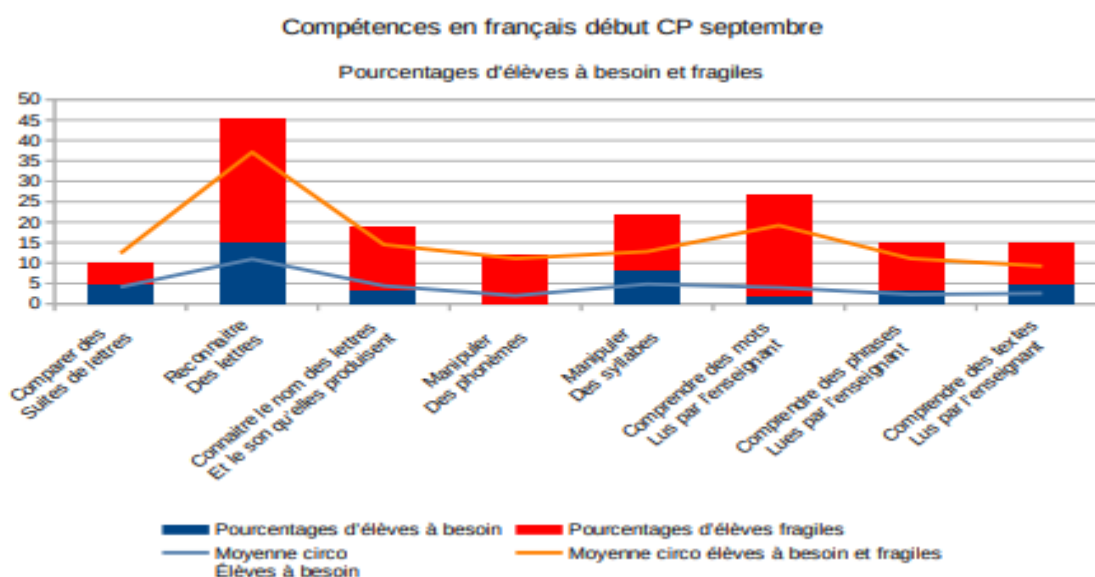
Nous pouvons noter une baisse de participation.

Le vote par correspondance sera reconduit les prochaines années (voté à l'unanimité par le conseil d'école).

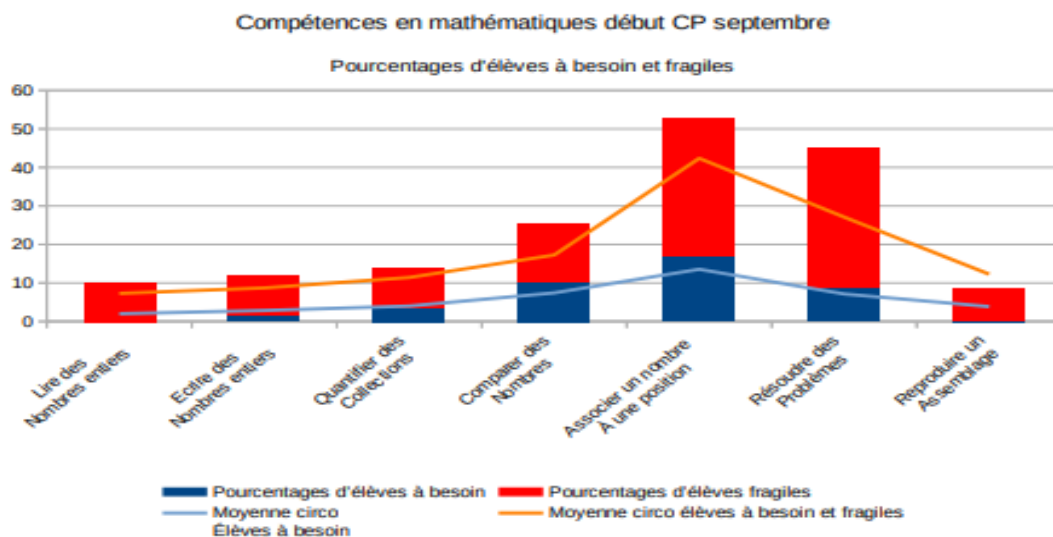
5) Résultats des évaluations CP CE1

Dans l'ensemble, les pourcentages d'élèves à besoin et d'élèves fragiles de RIEDISHEIM sont sensiblement les mêmes que ceux des élèves de la circonscription. Il y a donc les mêmes réussites et difficultés partout. En revanche, l'équipe enseignante note que pour certaines compétences ils sont plus élevés à l'école Lyautey. Il y a probablement encore un effet du confinement sur les résultats des élèves.

- En CP :

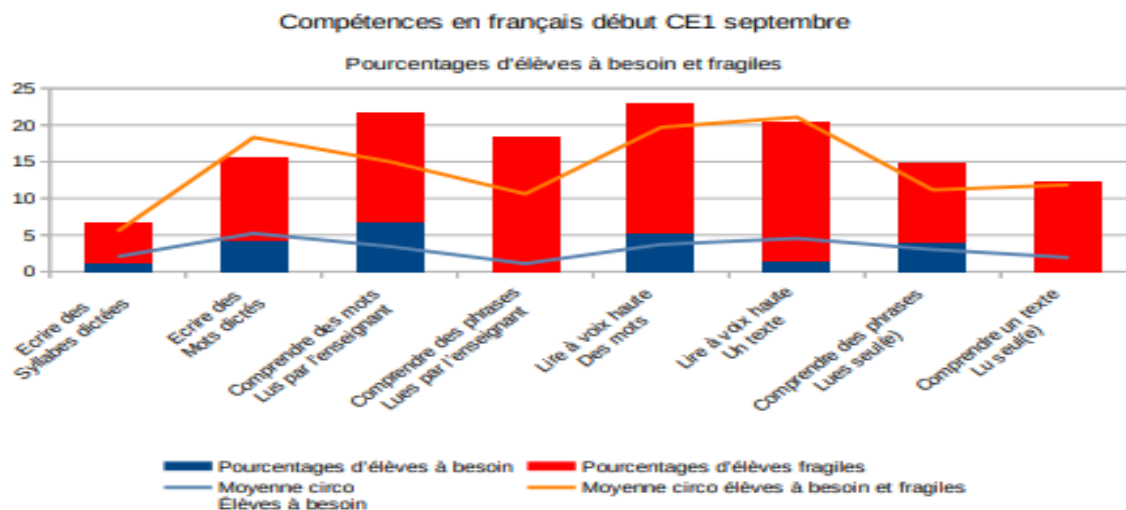


Les CP de l'école sont davantage en réussite dans la comparaison de suites de lettres et dans la manipulation de phonèmes. Le travail sur la reconnaissance des lettres (dans différentes polices d'écriture) ainsi que la compréhension des mots devront être renforcés.

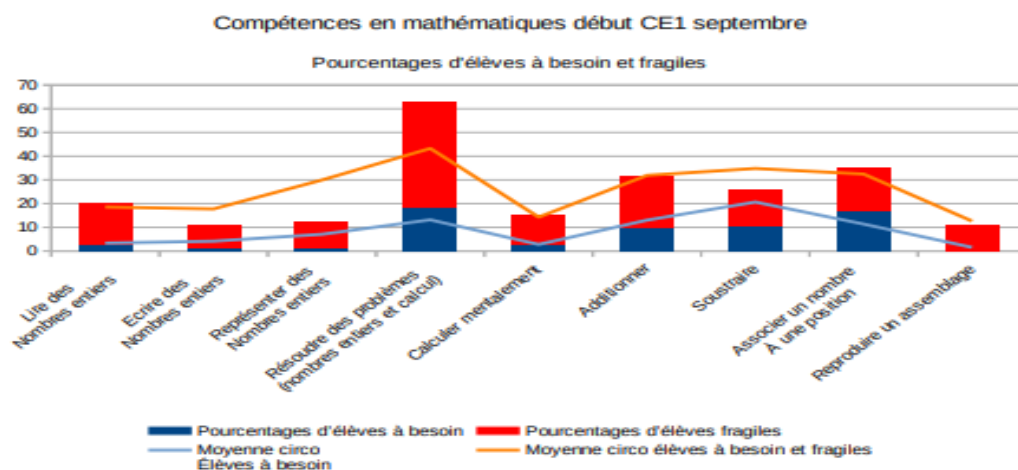


En mathématiques, le point d'appui est la reproduction d'un assemblage. Il faudra poursuivre le travail en résolution de problème.

- En CE1 :



Les élèves réussissent davantage en dictée, en lecture à haute voix et en compréhension d'un texte. Il faudra continuer le travail en compréhension.



En mathématiques, nos élèves réussissent dans l'ensemble mieux que ceux de la circonscription. Il faudra continuer à travailler en résolution de problème.

En s'appuyant sur ces résultats, les enseignants de cycle 2 se sont réunis en conseil des maîtres avec les équipes des écoles maternelles des Violettes, de Pasteur et de Schweitzer pour réfléchir à l'élaboration de l'avenant du projet d'école pour cette année scolaire.

6) Avenant au projet d'école 2018/2022

Au cycle 1 :

Actions maintenues	Travail sur le lexique et la compréhension dans les 3 écoles maternelles.	
Nouvelles actions	<p>1) Utilisation de la méthode Naramus. Raconter une histoire lue par les enseignants avec Naramus.</p> <p>2) Travail autour des devinettes. Imaginer des devinettes à envoyer aux autres classes. Répondre aux devinettes.</p>	Favoriser un esprit de recherche de solutions avec les Smart Games en atelier autonome.

Au cycle 2 :

Actions maintenues	<p>1) École et cinéma 2) Chut, je lis !</p> <p>Dans le cadre de la mobilisation de l'école en faveur du livre et de la lecture (circulaire du 18 octobre 2018). Mise en œuvre d'un temps banalisé de 10 minutes de lecture de 14h05 à 14h15 tous les jours.</p>	Challenge mathématique
Nouvelles actions	<p>Utilisation de la méthode Lectorino Lectorinette. Travail sur les inférences. Je comprends ce qui est caché dans le texte. Travail sur le vocabulaire.</p>	Favoriser un esprit de recherche de solutions avec les Smart Games en atelier autonome.

Au cycle 3 :

Actions maintenues	<p>1) Chut, je lis !</p> <p>Dans le cadre de la mobilisation de l'école en faveur du livre et de la lecture (circulaire du 18 octobre 2018). Mise en œuvre d'un temps banalisés de 10 minutes de lecture de 14h05 à 14h15 tous les jours.</p>	Challenge mathématique
Nouvelles actions	<p>Utilisation de la méthode Lector lectrix. Travail sur les inférences. Je comprends ce qui est caché dans le texte. Travail sur le vocabulaire.</p>	Favoriser un esprit de recherche de solutions avec les Smart Games en atelier autonome.

Le travail sur les axes est également poursuivi :

AXE 1 : DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

- Action 1 : Assurer la continuité des apprentissages

AXE 2 : UNE ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

- Action 1 : Mise en place du parcours citoyen. Un travail avec les messages clairs sera entrepris et des médiateurs seront mis en place.
- Action 2 : Aménagements des espaces : BCD et salle informatique. Dans le cadre du plan de relance, la mairie attend une réponse de l'Éducation Nationale quant à l'obtention de subventions pour ce projet.
- Action 3 : Ateliers de lecture et mathématique avec les parents.

- Action 4 : Classe de découvertes :

Une classe du 10 au 14 janvier pour les CM2 bilingues et monolingues, les CM1/CM2 et les CE2/CM1 monolingues.

Coût du séjour sans subvention avec options

340€57

Pour mémoire : Subvention Conseil Général + Mairie

10€ +13€ / nuitée (4).

Coût journée classe de découverte sans option

248€57 (49€71 par jour)

18€57 pris en charge par la coopérative et les actions

Participation demandée aux parents

230€/enfant.

Nous sommes en train de mener les actions avec les associations de parents d'élèves pour faire baisser les coûts : vente de fromages, de papiers cadeaux, de sacs cabas ainsi qu'une tombola.

Une seconde classe de découvertes aura lieu du 27 juin au 1^{er} juillet 2022 avec les CP/CM1 bilingues.

Une action supplémentaire est proposée par l'APERE : vente de gâteaux et de chocolat chaud devant l'école.

AXE 3 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

- Action 1 : APC
- Actions 2 : Sensibilisation au handicap
Monsieur Greilsammer se renseignera auprès de la mairie pour savoir si la journée de sensibilisation sera reconduite cette année scolaire.

PROJETS DE CLASSE :

- Ski de fond avec l'AOS de RIXHEIM pour les CM2 bilingue et CM1 monolingue au Markstein.
- CM2 monolingue participe à l'aventure citoyenne. Il s'agit de devenir un citoyen à l'aide de vidéos. Les élèves doivent apporter un objet qui représente la citoyenneté. Ils doivent également trouver des idées afin d'améliorer le citoyeneté. Ces dernières seront validées par le Conseil de l'Europe.
- CM1/CM2 monolingue participe à Epopia durant trois mois. Ce travail par échange de courrier demande aux élèves d'imaginer la suite d'une histoire. Cela permet d'améliorer la lecture et la production d'écrits.
- Le printemps des poètes au mois de mars pour les CE1 monolingues. Le thème proposé cette année est : l'éphémère.
- École et cinéma : pour les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 monolingues et les CE2 bilingues
- Les animations du SIVOM de sensibilisation à l'écologie sont reconduites (apprendre à trier des déchets avec Madame Poubelle et fabrication de papier mâché.)

7) Sécurité

- *Bilan des exercices d'évacuation* :

Les exercices d'évacuation se sont bien déroulés. L'évacuation a été rapide et s'est effectuée dans le calme.

- *Préparation de l'exercice attentat intrusion* :

En ce qui concerne l'exercice attentat intrusion, nous avons encore le problème du signal (un coup de sifflet) qui n'est pas audible d'un bâtiment à l'autre.

L'équipe enseignante souhaite trouver une solution pour pouvoir effectuer cet exercice dans de bonnes conditions.

- *Fermeture des fenêtres* : la bonne fermeture des fenêtres a été vérifiée pour Lyautey I ; elle reste faire pour Lyautey II.

- *L'emplacement du bouton poussoir* d'ouverture de portail pose un problème à Lyautey II, les enfants l'atteignent aisément. Une demande pour le surélever a été faite (E-ATAL du 13 septembre).

Monsieur Greilsammer va faire une demande afin que cela soit réalisé.

8) Budget investissement 2021 et 2022

- *Les demandes pour le budget 2021 :*

a) Classes de découvertes

Une classe du 22 au 26 juin 2020.

b) Achat de livres pour les BCD.

Nous avons eu une subvention pour l'achat de livres d'un montant de 2500€.

c) La connexion internet a été installée dans l'annexe.

d) Projet numérique :

Nous n'avons pas de nouvelles du projet numérique des écoles (dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles).

e) Installation d'urinoirs à l'école Lyautey II, réalisée durant les vacances de la Toussaint 2021.

M Pascal PETER qui remplace M MATYSIAK s'occupe de commander les lampes des vidéo projecteurs. Celle de M STUDER a déjà affiché un message d'alerte.

L'école a souscrit un abonnement à un service ENT (espace numérique de travail) à BENEYLU. Nous ne sommes pas satisfaits du service et pensons repasser à Klassly.

- *Les demandes pour le budget 2022 :*

a) Classes de découvertes

4 classes partent en classe de neige du 10 au 14 janvier 2022.

1 classe par en classe de découverte du 27 juin au 1^{er} juillet 2022.

b) Matériel informatique demandé l'an passé :

Les 9 ordinateurs portables en remplacement des anciens pour les vidéo projecteurs + un ordinateur portable pour la direction. La demande a été faite et approuvée.

c) Du mobilier pour la BCD de l'école Lyautey I pour un montant de 3700€ (voir devis).

d) Achat de livres pour la BCD pour un montant de 2500€.

e) Changement du mobilier scolaire dans les classes de Mme LUYDLIN (1) et de Mme CHEZEAU (5 – anciennement la salle de classe de Mme REICH) pour un montant de 8800€ par classe (voir devis).

f) Achats de chaussures et de skis de fond.

g) Repeindre la salle de classe de Mme CHEZEAU.

9) AOS compte rendu de l'Assemblée Générale

Bilan 2019/ 2020 :

Le bilan est excédentaire de **5703€37** pour cette année scolaire. Ce positif se justifie par le peu d'activités et de sorties qu'il a été possible de faire pendant cette période de COVID.

Bilan 2020/2021 :

Le bilan est excédentaire de **4938€99** pour cette année. Ce positif se justifie de la même manière qu'en 2019/2020. L'association a également encaissé les sommes versées par les parents pour les fournitures scolaires et doit encore payer les fournisseurs.

Mme Beloual ne souhaite plus être secrétaire. L'association cherche donc en remplacement, un/une secrétaire parmi les parents d'élèves. Mme Liebenguth remplacera Mr Leclerc en tant que réviseur aux comptes. Mme Cordier restera réviseur aux comptes.

10) Péri-scolaire

L'équipe est désormais au complet, avec huit animateurs dont quatre permanents et quatre vacataires, plus le directeur.

Un projet sur le thème de la création sera proposé cette année pour l'accueil du soir. Il y aura de nombreux jeux : création d'un château, les sept familles, le grand jeu de Noël, le grand jeu de Halloween... Cinq adultes encadrent les enfants le soir.

Entre 120 et 130 enfants mangent à midi et 50 à 60 enfants restent au péri-scolaire le soir.

La pause méridienne est partagée entre temps récréatif (activités en extérieur et au moins une en intérieur - jeux de lecture, bricolage, jeux de société), trajet aller-retour au RestO, et déjeuner. Le temps du repas est de 50 minutes.

Pour Lyautey I : le départ pour la cantine a lieu à 12h20 avec une arrivée à 12h40. Le retour à l'école est à 13h30 avec une arrivée à 13h50. Le temps récréatif est proposé avant le départ à la cantine.

Pour Lyautey II : le départ pour la cantine a lieu à 12h00 avec une arrivée à 12h20. Le retour à l'école est à 13h10 avec une arrivée à 13h30. Un temps récréatif est proposé aux enfants à leur retour à l'école.

Le protocole sanitaire ne permet pas de mélanger les classes, ce qui rend plus difficile la gestion des enfants en conflit avec d'autres. Cependant deux salles de cantines sont actuellement à disposition, ce qui, couplé à un plan de rang et à un plan de table mis en place par l'équipe du péri-scolaire, permet d'atténuer les hostilités.

11) Points des parents

(a) Sécurité aux abords des écoles LYAUTEY I et II

L'APEPA souhaiterait savoir où en est le travail de réflexion de la Mairie au sujet de la circulation et du stationnement autour des écoles Lyautey I et II, et réitère son souhait d'être associée aux réflexions sur ce sujet. Un état des lieux sous forme de reportage photo comportant des propositions et réalisé par l'APEPA rues des Alliés et de l'École est remis à M Greilsammer ; il met en évidence dans ces rues :

(1) une absence de signalétique indiquant la présence d'enfants et d'école ;

(2) l'absence de dispositif obligeant les automobilistes à ralentir ;

(3) plusieurs zones à risque, par exemple : les barrières de sécurité servant d'agrès aux enfants, l'emplacement bus utilisé comme parking, la rue des Écoles empruntée en sens inverse, la faible visibilité des enfants depuis les voitures, la zone de manœuvre du bus non matérialisée sur le trottoir...

M Greilsammer reconnaît des difficultés de circulation actuelles exacerbées par les contraintes liées au chantier rue de la Paix, mais qui devraient s'améliorer avec la fin des travaux fin novembre. La police municipale fait des rondes régulières pour aider à maintenir un certain civisme autour des écoles. Il confirme la commande de panneaux de signalisation et indique que le sujet de la sécurisation de la rue des Alliés sera traité avec la création du péri-scolaire à Lyautey I à partir de 2022 (voir (c)).

(b) Incivilités aux abords de l'école

Ce sujet est soulevé par l'APERRE à la suite de plusieurs incidents survenus depuis la rentrée. Mme Reich exprime son souhait de rappeler les règles de civisme et de respect par tous et envers tous. Un mot pourrait être diffusé à cet effet dans le carnet de liaison. En cas de problème, il est important que les parents d'élèves communiquent en premier lieu avec l'enseignant de la classe de leur enfant. En aucun cas ils ne peuvent pénétrer dans la cour et régler un différend eux-mêmes.

(c) Création du péri-scolaire LYAUTEY

L'APEPA souhaiterait savoir où en est l'avancement de la réflexion sur la sécurité aux abords de Lyautey II avec la création de ce nouveau péri-scolaire, puisque les enfants seront amenés à se déplacer d'une école à l'autre : les délibérations du conseil municipal du 26/08/2021 contiennent en annexe des plans pour le nouveau péri-scolaire qui semblent indiquer que les enfants chemineront par la zone actuellement utilisée comme parking par les parents rue des Alliés.

M Greilsammer précise que la question de la sécurité aux abords de l'école avec le passage entre Lyautey I et II se fera lors de la construction du périscolaire. Cependant il est déjà établi qu'il n'y aura pas de fermeture de rue, cette solution est définitivement rejetée. Trois candidats ont été retenus pour la réalisation du chantier et le choix définitif sera fait en février 2022. M Greilsammer assure que les parents seront associés lors de la finalisation des plans à cette période.

Les représentants de parents s'inquiètent qu'il soit trop tard en février 2022 pour contribuer aux réflexions sur la sécurité, puisque le candidat retenu devra réaliser le cahier des charges préparé par la mairie avant. Ils demandent à être consultés avant que le projet ne soit définitivement entériné.

Plusieurs enseignants expriment également le souhait d'être tenus informés des conséquences du chantier sur leurs conditions de travail, en particulier du bruit et autres dérangements.

(d) Durée de la pause méridienne

Avec l'ouverture l'année prochaine du périscolaire Bartholdi actuellement en construction, le RestO sera moins fréquenté et pourrait accueillir plus d'enfants de Lyautey en même temps. **L'APERÉ** et **L'APEPA** demandent donc si l'école Lyautey peut espérer dès la rentrée 2022 une réduction de son temps de pause méridienne (2h20 – un des plus longs au niveau national), qui est vécu comme trop long par les enfants, les enseignants et les parents.

M Greilsammer n'envisage pas un changement des horaires à ce stade avant 2023. Il ajoute que l'ouverture du périscolaire de Bartholdi ne se traduira pas nécessairement par une diminution de la fréquentation au RestO car les effectifs du collège vont, eux, augmenter.

Les parents font remarquer qu'il serait judicieux que les différentes parties concernées par les horaires scolaires initient des discussions au plus tôt pour réfléchir à ce sujet, et n'attendent pas la livraison du nouveau périscolaire pour s'y atteler, ce qui repousserait d'autant un éventuel changement.

Les parents relèvent une fatigue et une difficulté des enfants à faire leurs devoirs en fin de journée, certains ayant même une perte de repère temporel. Plusieurs enseignants témoignent de la difficulté à recadrer les enfants après la pause déjeuner, pendant laquelle ils perdent en concentration. Concernant les enfants étant en conflit avec d'autres, la longue pause déjeuner est l'occasion de prolonger ou même de raviver ces conflits.

Est-ce qu'un accueil à 13h55 dans la cour avec le masque dans des plus petites zones, est envisageable ? Cela permettrait que l'attente soit moins longue à l'extérieur de l'école pour les enfants. Plusieurs enseignants rapportent que des enfants sont de retour devant l'école dès 13h, ce qui contribue à exacerber les conflits entre certains enfants.

(e) Absences des enseignants

Les représentants de **L'APERÉ** rapportent que des parents de CM2 ont été surpris par le non-remplacement de deux absences et s'en sont inquiétés au vu de l'importance du niveau de classe que représente le CM2.

Mme Reich souligne les difficultés actuelles pour trouver des remplacements. Depuis la rentrée, il y a eu 7 absences remplacées et 6 non remplacées, et 3 classes ont été fermées pour cas COVID.

Lors de l'absence d'un enseignant - et en dehors d'une fermeture de classe pour cas COVID pour laquelle il n'existe **aucune** solution d'accueil - les parents n'ayant aucune solution de garde pour leur enfant peuvent s'adresser directement à la directrice pour une solution ponctuelle.

(f) Surveillance à la cantine

Les représentants de **L'APERÉ** s'interrogent sur la surveillance au moment de la cantine : en effet des enfants rapportent des comportements de harcèlement, des comportements agressifs dont ils sont victimes à l'abri des regards des surveillants.

M Verhnes explique qu'en début d'année la situation était difficile car l'équipe d'encadrement n'était pas au complet. Les postes étant désormais tous pourvus, la qualité d'encadrement à la cantine devrait s'améliorer.

(g) Comportements violents et bagarres aux abords de l'école ou à l'intérieur - APERÉ

Les parents des élèves sont avertis et l'équipe éducative rencontre les parents.

(h) Qu'en est-il du port du masque, notamment pour les parents, devant l'école ? APEPA

Comme l'indique la dernière mise à jour du site de la préfecture du Haut-Rhin, le port du masque reste **obligatoire dans un périmètre de 50 mètres** autour des entrées et sorties des établissements d'enseignement, et ce uniquement lors des périodes au cours desquelles sont déposés ou repris les enfants.

(i) *Les menus de la cantine affichés sur les panneaux devant Lyautey I pourraient-ils être mis à jour?* **APEPA**
M Vernhes s'en occupe de suite. M Greilsammer fait remarquer qu'ils sont également disponibles sur le site internet de la ville.

(j) *Une kermesse est-elle envisageable d'ici la fin de l'année ?* **APERÉ**
Mme Reich répond qu'à ce stade il est impossible de faire des prévisions et qu'elle ne peut pas se prononcer.

(k) *Actions de sensibilisation contre le harcèlement scolaire*
Cette question est encore malheureusement d'actualité. L'**APEPA** souhaiterait que des actions soient mises en place au sein des écoles, de la maternelle au collège : la Mairie a-t-elle un projet en ce sens ? Qu'est-il fait actuellement pour parler de cette problématique au sein de l'école Lyautey ? Peut-on envisager de mettre en place des ateliers coopératifs sur les émotions, en les intégrant pourquoi pas sur le temps de sport ?

Mme Reich indique que l'Éducation Nationale généralise sur tout le territoire à partir de septembre 2021 un programme nommé **pHARe**, consistant en un ensemble de dispositifs, formations et ressources pour lutter contre le harcèlement scolaire à l'école. Actuellement une équipe de cinq personnels sont formés au sein de la circonscriptions. Les enseignants seront formés sur l'année scolaire. Ils mettront ensuite en place les actions et ressources anti-harcèlement à l'école Lyautey.

QU'EST-CE QUE pHARe ?

Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements

POUR QUI ?

Pour l'ensemble des écoles et des établissements

EN QUOI CONSISTE pHARe ?

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

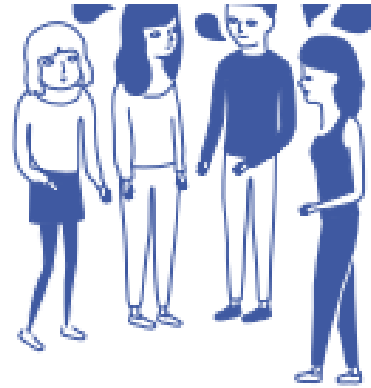
QUAND ?

Généralisé dès la rentrée 2021



COMMENT ?

- Impliquer les personnels et les élèves
- Associer parents et partenaires
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Mettre à disposition une plateforme numérique dédiée
- Suivre l'impact de ces actions



À QUOI S'ENGAGE

L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT PHARE ?

Charte d'engagement pour 2 ans

- Constituer une équipe ressource de 5 personnels formés
- Formaliser un protocole de traitement
- Former une équipe d'élèves-ambassadeurs
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- Participer aux temps forts : concours et journée Non au harcèlement, etc.
- Organiser 10 h d'apprentissages annuelles dès le CP

Il est possible de demander si besoin l'intervention de l'Équipe Mobile de Sécurité (EMS) qui dépend de l'académie.

Les secrétaires :

Mme Marie-Claude RIETSCH (enseignante) et Mme Carole DUPONT STONESTREET (parent d'élèves APERE)

La directrice :
Dominique REICH